



ETUDE DE SECTEUR

ANNEE 2018

LUCIE GREFFIER

REMERCIEMENTS :

Je tiens à remercier l'ensemble des élus que j'ai eu le privilège de rencontrer, et qui m'ont accordé du temps afin de réaliser cette étude. Mais également les agriculteurs qui ont eu la gentillesse de répondre à mes questions.

Je souhaite également remercier monsieur Stéphane CARTOU et madame PARAT-BEZARD du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard, qui m'ont apporté de précieux conseils tout au long de l'avancement de cette étude. Et également monsieur Thierry BAUMET pour son aide.

SOMMAIRE :

REMERCIEMENTS :	2
SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	4
CANNES ET CLAIRAN	7
FONS-OUTRE-GARDON	10
GAJAN	13
LA ROUVIERE	17
MAURESSARGUES	20
MONTIGNARGUES	24
MOULEZAN	28
MONTAGNAC	31
PARIGNARGUES	34
SAINT-BAUZELY	38
SAINT-GENIES DE MALGOIRES	42
SAINT-MAMERT DU GARD	45
SAUZET	47
SYNTHESE	49
FICHE DE PRESENTATION DE MONSIEUR MICKAEL FABRE	52
FICHE DE PRESENTATION DE MONSIEUR RIGOTARD	54
FICHE DE PRESENTATION DE MADAME CORALIE NOBLE	56
FICHE DE PRESENTATION DE MONSIEUR EDOUARD FUENTES	58
SYNTHESE	60
CONCLUSION	61

o

INTRODUCTION :

Etudiante en Master de Management Public Environnemental, et stagiaire au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Gard (CAUE) au cours des mois de juillet et août 2018, j'ai souhaité effectuer une étude de terrain, permettant de rencontrer des acteurs agissant au quotidien dans la gestion des territoires. Je me suis tournée vers le territoire se situant autour du bois des Lens, en délimitant mon étude à treize communes. Située au cœur du pôle métropolitain de Nîmes et Alès, ce territoire connaît une urbanisation croissante depuis plusieurs années. Il est particulièrement attrayant pour les ménages travaillant en agglomération et désirant vivre en périphérie.

Evoluant dans le cadre du CAUE, j'ai orienté mon étude afin de retrouver les éléments caractéristiques de ma structure de stage. Je me suis donc intéressée aux éléments patrimoniaux et environnementaux de ces communes. Pour mener à bien mes travaux, je suis rentrée en contact avec les élus de chaque commune. J'ai pu les rencontrer individuellement, ou accompagnés par leurs adjoints, afin qu'ils me décrivent les richesses présentes sur leur territoire communal.

Afin de recueillir d'avantage d'informations sur cette zone, j'ai désiré rentrer en contact avec des agriculteurs, afin qu'ils apportent leur point de vue à l'étude. J'ai effectué des entretiens téléphoniques avec certains d'entre eux. Impliqués dans la vie de leur territoire et très motivés, ceux-ci ont apporté quelques pistes d'idées permettant de rendre le territoire plus attractif.

La première partie du rapport est dédiée aux comptes rendus des entretiens avec les élus. La seconde, quant à elle, regroupe les précisions apportées par les exploitants agricoles.

ZONE ETUDIEE :



Carte réalisée par l'auteur

Communes étudiées : - CANNES ET CLAIRAN

- FONS OUTRE GARDON
- LA ROUVIERE
- MAURESSARGUES
- MONTIGNARGUES
- MONTAGNAC
- MOULEZAN
- PARIGNARGUES
- SAINT-BAUZELY
- SAINT-GENIS DE MALGOIRES
- SAINT-MAMERT DU GARD
- SAUZET

**ENTRETIENS AVEC
LES ELUS DU
TERRITOIRE**

CANNES ET CLAIRAN

Situation de la commune :

- ❖ 552 habitants (Recensement 2015)
- ❖ Superficie : 12,13km²
- ❖ Maire : Madame Sonia AUBRY



Rencontre avec madame AUBRY, maire de Cannes et Clairan :

J'ai pu rencontrer madame Aubry le 03 septembre 2018. Elle m'a expliqué que la commune de Cannes et Clairan est connue pour son temple et sa mairie qui partagent la même architecture. En effet, lorsque la commune n'était qu'un prieuré, un



riche

Façades du temple et de la mairie, symbole de la commune

propriétaire

fit don d'une parcelle de terrain et demanda que la mairie et le temple soient bâtis côte à côte. Les deux bâtiments ont donc des façades similaires. Le temple arbore ainsi les principes républicains sur son fronton, ce qui en fait un monument exceptionnel et unique. L'image de ces deux façades est donc devenue le symbole de la commune. Au-delà de ce patrimoine bâti, la commune ne possède que peu d'éléments, elle a cependant conservé une fontaine, qui permettait aux animaux de pouvoir s'abreuver.

L'attrait de la commune repose surtout sur son patrimoine environnemental. Située en hauteur, à proximité du bois des Lens, et entourée de terres agricoles, elle offre de magnifiques panoramas depuis la commune. Ce cadre fait du territoire un lieu idéal pour les balades. Ainsi la zone est

Mairie

traversée par de nombreux chemins de randonnées. Madame Aubry souhaiterait mettre en place de nouveaux circuits qui permettraient de faire découvrir le petit patrimoine présent sur le territoire. Elle souhaiterait aussi que les éléments de patrimoine soient renseignés par des plaques ou des écriteaux explicatifs permettant aux visiteurs de connaître leur histoire et caractéristiques. Ces indications pourraient s'accompagner d'un dépliant papier signalant les informations principales du territoire (hébergements, restaurations, randonnées, etc.). On retrouve d'ailleurs sur la commune une maison d'hôte mais aussi des locations pour des groupes nombreux.

Ces nouveaux circuits pourraient également faire découvrir les exploitations agricoles locales. Cannes et Clairan accueille, d'ailleurs, une miellerie réputée sur le territoire. La randonnée annuelle dont elle est à l'initiative est un événement marquant qui offre aux visiteurs une dégustation de vins locaux. La commune compte également quatre viticulteurs, dont deux produisent du vin issu de l'agriculture biologique, ainsi qu'un éleveur équin.

Cannes et Clairan a récemment permis l'installation d'un berger et de son troupeau sur la zone. Les moutons participent notamment à l'entretien des espaces jusqu'alors en friche. Ce débroussaillage écologique rejoint l'action de la commune qui n'utilise plus de produit phytosanitaire depuis 9 ans. Madame Aubry est d'ailleurs tentée par une « conversion » destiné à obtenir le label « zéro phyto ».



Permettait d'abreuver les animaux

Quelques éléments récapitulatifs :

AGRICULTURE	PATRIMOINE / ENVIRONNEMENT
EFFECTIF AGRICULTEUR : 6	BATIMENTS HISTORIQUES : - Temple - Mairie
LABEL : IGP (Gard, Cévennes, Duché D'Uzès, Pays d'Oc)	PETIT PATRIMOINE : - Fontaine
ACTIVITES D'AGRITOURISME SUR LA COMMUNE ? Oui, Miellerie de Clairan ,	

FONS-OUTRE-GARDON

Situation de la commune :

- ❖ 1400 habitants (recensement 2015)
- ❖ Superficie : 9,28 km²
- ❖ Maire : Monsieur Gérard GIRE



• Patrimoine bâti & naturel :

La mairie, située dans le cœur du village est entourée de bâtiments historiques comme l'école élémentaire qui est un bâtiment centenaire. On peut d'ailleurs observer sur sa façade les séparations filles/garçons qui avaient lieu à l'époque. On retrouve également dans le cœur du village une église, et plusieurs mètres plus loin un temple protestant.



Eglise de Fons-Outre-Gardon

La commune possède également du petit patrimoine, comme des croix que l'on peut observer éparpillées sur le territoire. L'une d'elle se situe d'ailleurs à proximité de la mairie au niveau de la rue de la Garenne. Cependant, nombre d'entre elles se trouvent dans des exploitations privées.

Le centre de la commune a conservé son caractère authentique, notamment grâce aux rénovations des habitations par leurs propriétaires, mais également par l'action de la mairie. Monsieur Gire m'a d'ailleurs informé que la traversée du village allait subir d'importantes transformations afin de permettre une meilleure circulation, et moderniser ce passage. Le trafic étant plus dense du fait de la croissance de la population, quelques ajustements doivent être faits. La commune a connu un pic de population il y a cinq ans (1400 habitants au recensement 2015), ceci a généré un trafic plus dense.

- Vie culturelle et animation :

Située à proximité du bois des Lens, Fons-Outre-Gardon est entourée de chemins de randonnées, établis par l'ancienne communauté de communes, Leins Gardonnenque. Assurant un maillage du territoire, leur gestion est aujourd'hui assurée par la communauté d'agglomération Nîmes Métropole. Une chambre d'hôte fournit notamment un accueil. On retrouve également une épicerie permettant de se restaurer. La commune propose différentes manifestations, comme la fête votive, qui s'effectue le dernier week-end du mois d'août. Cette année la fête a d'ailleurs accueilli le tournoi *Graine de raseteur*. Organisé par la Fédération française des courses camarguaises de Nîmes Métropole, ce tournoi met en compétition les élèves des écoles de raseteurs locales. A cette occasion des arènes ont été installées pendant la fête.

La commune organise également des événements pour le 14 juillet, la fête de la musique ou encore le marché de Noël. Elle propose aussi, au mois de juin, le *Duo Trail de Fons*. Organisée sur 3 jours, cette course propose une activité différente par jour. Un jour pour le trail en duo, le deuxième, pour une course individuelle, le troisième étant finalement dédié à une course à vélo.



*Fons provient du latin
Fontes: fontaines*

- Agriculture :

Fons-Outre-Gardon possède une autre caractéristique, du fait de sa localisation au cœur d'un territoire autrefois très agricole. En effet, malgré la forte baisse de cette activité dans la zone, elle possède sa propre cave à vin. Quelques exploitants agricoles sont encore présents sur la commune, ils produisent principalement du vin et sont classés Sud de France. Quelques légumes tels que des asperges sont également proposés par l'exploitation *Les Ventadous* (Réseau Bienvenue à La Ferme) mais le territoire reste surtout fidèle à ses racines viticoles. Monsieur Gire, espère que la meilleure qualité des vins actuels permettra au territoire de retrouver cette activité agricole.

Quelques éléments récapitulatifs :

AGRICULTURE	PATRIMOINE / ENVIRONNEMENT
EFFECTIF AGRICULTEUR : Environ 3 ou 4	BATIMENTS HISTORIQUES : - Eglise - Temple
LABEL : Oui, Sud de France	PETIT PATRIMOINE : Croix
ACTIVITES D'AGRITOURISME SUR LA COMMUNE ? Oui, EARL Les Ventadous (Vente sur l'exploitation). Appartient au réseau Bienvenue à la Ferme	

GAJAN

Situation de la commune :

- ❖ 679 Habitants (recensement 2015)
- ❖ Superficie : 10,91 km²
- ❖ Maire : Monsieur Jean-Louis POUDEVIGNE



Rencontre avec Monsieur Poudevigne, maire de la commune de Gajan :



Donjon du château de Gajan

J'ai rencontré monsieur Poudevigne le 07 août 2018. Accompagné de monsieur Bernard Fabre (1^{er} adjoint) et monsieur Marguerite (4^{ème} adjoint) ils m'ont fait visiter le village pour me présenter le patrimoine de la commune.

Située sur le Mont Cabanasse, Gajan surplombe la plaine environnante. Formée à l'époque romaine, la commune tirerait son nom d'une villa luxueuse appartenant à un riche propriétaire nommé *Gajanus* ou *Gaius*.



Porte de France

- Patrimoine bâti et naturel :

On ne trouve pas de trace visible de l'époque romaine sur la commune. Toutefois celle-ci possède de nombreux éléments patrimoniaux comme le donjon de son château datant du Moyen-Age. La mairie souhaiterait le rénover mais sa localisation sur une propriété privée complique la situation. De cette époque on observe également les vestiges de l'ancienne enceinte protectrice. Construite au 14^{ème} siècle il ne reste aujourd'hui qu'une arche, « la porte de France »

On retrouve également en état, l'église paroissiale. Ses fondations datent du XII^{ème} siècle mais aucune information précise n'existe sur la date de sa création. Elle aurait été plusieurs fois démolie et reconstruite au même endroit. Sa cloche a d'ailleurs été bénie en 1718.

Le centre du village accueille également un temple. Celui-ci se trouve dans l'une des salles basses des restes de l'ancien château des Albenas (Riche famille gajanaise). Les protestants n'ayant pas pu construire de temple à part entière, ils se sont attribués cette salle pour pouvoir y prier. La mairie acquiesça plus tard l'édifice et conserva le lieu de culte.



Ancienne unité de mesure



Arceaux

L'ancien lavoir de la commune est également observable. Il n'y a plus d'eau mais il est toujours en bon état.

Au-delà de ces bâtiments historiques, on retrouve au cœur de Gajan des éléments non classés du petit patrimoine, tel que le griffe. Il permettait aux habitants de venir s'alimenter en eau.

On observe également sur les façades des habitations, d'anciennes pierres sculptées (voir photo ci-contre) mais aussi des unités de mesure gravées dans les murs.

Des capitelles se trouvent également sur les alentours de la commune. On peut d'ailleurs y observer de beaux points de vue sur la plaine environnante.

- Agriculture :

Gajan, situé au cœur d'un territoire agricole ne possède plus beaucoup d'exploitants. Il reste quelques viticulteurs mais aussi un éleveur de taureaux espagnols.



Temple

Quelques éléments récapitulatifs :

AGRICULTURE	PATRIMOINE / ENVIRONNEMENT
EFFECTIF AGRICULTEUR : Environ 3 ou 4	BATIMENTS HISTORIQUES : - Temple - Eglise - Porte de France - Donjon du chateau
LABEL : Non	PETIT PATRIMOINE : - Griffe - Lavoir - Capitelles - Arceaux
ACTIVITES D'AGRITOURISME SUR LA COMMUNE ? Non	

LA ROUVIERE



Situation de la commune :

- ❖ 594 habitants (Recensement 2015)
- ❖ Superficie : 7,9km²
- ❖ Maire : Madame Nicole PERREAU



• Patrimoine bâti & naturel :

Initialement nommée Ecclesia Sancti-Martini de la Roveria, la commune de La Rouvière fut fondée à l'époque romaine. Les inscriptions d'une pierre encastrée dans la mairie en attestent.

Peu d'éléments témoignent de cette période. On retrouve cependant des éléments patrimoniaux d'époques ultérieures, tel que le château féodal, devenue une demeure lors de la Renaissance.

Également une église, située au cœur du village, qui date de 1657. La première église ayant été détruite lors des guerres de religion.



Château d'eau



Fontaine

La Rouvière a également conservé son temple protestant, acquis à l'époque de la construction de l'église, en 1652. Mais aussi un moulin à vent, ainsi que l'ancien château d'eau, dominant la commune, avec le lavoir se trouvant à proximité.

Madame Perreau, fière des richesses patrimoniales de sa commune m'a expliqué que plusieurs historiens locaux (Messieurs Philip, Pieters et Rosenstein) ont réalisé des ouvrages présentant l'histoire de La Rouvière.

La commune possède également du petit patrimoine tel que la croix du monument aux morts, qui a été déplacé plusieurs fois ainsi qu'une fontaine de rue. On retrouve aux abords du village des capitelles, ainsi qu'un pont en pierre, le Pont de la Farinette.

D'autres éléments, tels que des pigeonniers, des maisons de maîtres se trouvent sur la commune, mais ils se situent chez des particuliers.

Au-delà de son patrimoine bâti, La Rouvière a un patrimoine paysager très important. Surplombant la plaine, elle offre de nombreux points de vue qui attirent les promeneurs. Ceux-ci peuvent se restaurer sur une table de pique-nique qui a été installé près des chemins de randonnées, mais aussi dans un restaurant routier situé en périphérie de la commune. Des gîtes et maisons d'hôte sont également à disposition des visiteurs.



Monuments aux morts

Madame Perreau souhaiterait que des circuits de randonnées faisant le tour du patrimoine et des vignes locales soient créés. Quelques viticulteurs sont encore présents sur la commune, la mise en place de ces circuits de randonnées permettrait ainsi de faire connaître leur production.

Quelques éléments récapitulatifs :

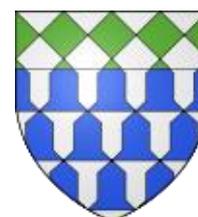
AGRICULTURE	PATRIMOINE / ENVIRONNEMENT
EFFECTIF AGRICULTEUR : 2 ou 3	BATIMENTS HISTORIQUES : - Temple protestant - Eglise catholique - Château féodal - Lavoir - Château d'eau
LABEL : Non	PETIT PATRIMOINE : - Fontaine - Croix - Capitelles - Moulin à vent
ACTIVITES D'AGRITOURISME SUR LA COMMUNE ? Oui, Domaine de Vallonguette (Gîte d'étape ou de séjour à la ferme)	

MAURESSARGUES



Photo de Lou Pissou, Source : <https://www.facebook.com/comitedesfetesmaressargues/>

Situation de la commune :



- ❖ 151 habitants (Recensement 2015)
- ❖ Superficie : 5,85km²
- ❖ Maire : Monsieur Jean-François BERTIER

Rencontre avec Monsieur BERTIER, maire de Maressargues :

J'ai rencontré Monsieur Bertier à la mairie de Maressargues en début de matinée le 1^{er} août 2018. Il m'a expliqué que sa commune bénéficiait d'un cadre très attractif et d'un emplacement avantageux.

En effet, Maressargues, petite commune de 151 habitants, se situe au centre de deux versants. D'un côté, se trouve le Vidourle et de l'autre, le Gardon. De plus, elle se trouve à la porte du bois des Lens, qui est un lieu idéal pour se balader. Monsieur Bertier estime d'ailleurs, qu'il est important de préserver cet espace. Il offre un cadre très apprécié pour les randonneurs.

On retrouve d'ailleurs tout autour de la commune, de nombreux circuits de randonnées, initiés par l'ancienne communauté de communes Leins Gardonnenque. L'un des circuits permet notamment de relier l'ensemble des communes de l'ancienne collectivité. Ces parcours sont régulièrement utilisés.

Des gîtes et des maisons d'hôtes permettent aux visiteurs de séjourner sur Maressargues. Au cours des périodes hivernales, les groupes de visiteurs sont plutôt constitués par des chasseurs venant de la région, et plus largement du sud de la France. Le bois des Lens constitue pour eux une importante réserve de chasse. Au cours de l'été, les vacanciers venant séjourner sur la commune viennent de tout le pays et ont un profil de touristes plus classiques.

Pour Monsieur Bertier, les visiteurs sont attirés par l'environnement naturel de la commune. Ils peuvent par exemple admirer les Cévennes depuis un point de vue situé au niveau de l'Eglise du village. On retrouve également sur la commune du petit patrimoine tels que d'anciens puits mais aussi un calvaire sur la place de l'église.

De plus, Maressargues se trouve à proximité de lieux touristiques importants tels que Nîmes ou Alès, rapidement accessibles par la N106. Cela leur permet ainsi de visiter le patrimoine régional tout en restant dans un environnement naturel agréable.

Par sa localisation, sa superficie et le manque de structures commerciales, la commune ne doit pas, selon Monsieur Bertier, avoir d'autres ambitions au niveau touristique que celle d'accueillir les personnes voulant visiter les environs. Celles-ci pourront profiter du cadre accueillant et se balader sur le territoire.

Un manque de point de restauration est également à déplorer sur la commune. Cependant, Monsieur Bertier m'a informé que l'exploitation agricole Baniol, organise des dégustations et propose également sa production en vente en circuit court. Cette activité permet ainsi de remplacer, bien que sommairement, un point de restauration.

Un autre acteur local, la manade Aubanel, organise quant à lui une journée de Pays, qui permet de faire découvrir la culture taurine aux visiteurs. Cependant, ce n'est pas une manade installée sur la commune. Elle est originaire de Saint Gilles et vient faire pâturer les troupeaux à Maressargues, au cours de l'hiver. De ce fait, la commune bénéficie de l'AOP Taureaux de Camargue.

Cette culture taurine est également mise en avant lors de la fête du village qui a lieu chaque été. La commune accueille aussi la Saint-Vincent des Leins, initiée par l'ancienne communauté de communes, cette manifestation, qui tourne sur tout le territoire, permet aux viticulteurs locaux de faire déguster leur production.

Quelques éléments récapitulatifs :

AGRICULTURE	PATRIMOINE / ENVIRONNEMENT
EFFECTIF AGRICULTEUR : 2	BATIMENTS HISTORIQUES : - L'église
LABEL : AOP Taureaux de Camargue	PETIT PATRIMOINE : - 3 Puits - Ancienne station de pompage - Réservoir - Calvaire sur la place de l'église

ACTIVITES D'AGRITOURISME SUR LA COMMUNE ? Oui (Exploitation Baniol)	
---	--

MONTIGNARGUES



Photo : Daniel PONGY, tous droits réservés.

Situation de la commune :

- ❖ 612 Habitants (Recensement 2015)
- ❖ Superficie : 4,46 km²
- ❖ Maire : Madame Véronique POIGNET-SENGER

Montignargues est une commune qui se situe à 24km de Nîmes. Composée de 612 habitants, ce sont majoritairement des actifs, travaillant sur Nîmes et Alès. L'accès à ces agglomérations est d'ailleurs facilité par la Nationale 106 qui se situe à proximité.

• Patrimoine bâti & naturel :

Le cœur de la commune composé de bâtisses en pierre se structure autour de la place du griffe, qui a bénéficié de travaux d'embellissement récents.



Eglise

On y retrouve à proximité, une église du XIII^{ème} siècle. Elle a la particularité d'avoir été réaménagé en logement privé. Cependant, sa façade a conservé son architecture historique.

Un Temple protestant s'ajoute au patrimoine de la commune. Désaffecté en 1992, il sert actuellement de foyer communal.

On peut également observer un four à pain communal, utilisé lors d'activités culturelles.

Au-delà de ce patrimoine, Montignargues qui est située sur une colline, bénéficie également de beaux points de vue. On peut notamment y apercevoir le Mont Ventoux.

Cet environnement chaleureux constitue l'un des attraits du territoire. La proximité avec le bois des Lens attire par exemple de nombreux chasseurs et randonneurs. Ces derniers bénéficient notamment de multiples chemins de randonnées qui se croisent sur le territoire. L'un des circuits, initié par l'ancienne communauté de communes de Leins-Gardonnenque, permet de relier l'ensemble des communes.

Ces itinéraires représentent une richesse pour madame Poignet-Senger. Ils permettent aux visiteurs éventuels de découvrir le territoire. Cependant, elle regrette qu'aucun point de vente n'existe sur la commune pour permettre aux visiteurs de se restaurer. C'est une insuffisance qui se retrouve sur l'ensemble du territoire. De ce fait, il est compliqué d'attirer des visiteurs.

Madame Poignet-Senger souhaiterait voir des points de ventes se créer mais pour le moment, aucune démarche n'est entamée pour développer des structures. De la vente directe des producteurs aux consommateurs, pourrait présenter une alternative à un point de restauration mais les agriculteurs présents sur la commune ne disposent pas des aménagements nécessaires. Ils sont d'ailleurs peu nombreux sur la commune. On en dénombre trois, dont deux viticulteurs.

Cependant, des hébergements sont toutefois proposés pour accueillir les visiteurs. Madame Poignet-Senger en décompte 3 mais suppose que des locations de type Airbnb doivent également exister.

Cette situation ne semble toutefois pas la décourager. Elle estime que son territoire regorge de potentiel et qu'il faut trouver la manière adéquate pour permettre de le mettre en avant. Une démarche collective serait pour elle, la plus efficace.

- Vie culturelle & animations :

Les manifestations déjà présentes sur le territoire semblent d'ailleurs l'indiquer.

La *Saint-Vincent des Leins* par exemple, est une manifestation annuelle qui se déroule sur toutes les communes de l'ancienne communauté de communes Leins Gardonnenque. Des viticulteurs du territoire se réunissent et organisent une soirée afin de faire goûter leurs productions. Chaque année, c'est une commune différente qui accueille l'événement. Conviviale, cette animation permet de réunir les individus des différentes communes.

La journée du Jeu, organisée en mai de chaque année s'effectue suivant la même logique de circuit inter-villages. Des activités et animations sont proposées aux familles, qui peuvent ensuite rester pour assister à la diffusion d'un film sur écran géant.

Le four à pain communal est utilisé pour l'une des fêtes les plus importantes du village, la fête du 1^{er} mai, ou fête du pain. Le boulanger, Mr Bourgois produit du pain en suivant un savoir-faire paysan. La mairie lui achète ensuite des miches et les distribue aux administrés.

Madame Poinet-Senger a également cité les manifestations *Ruez-vous dehors*, qui consistent en des balades animées reliant plusieurs villages. Mais aussi, *Lis tes ratures*, une manifestation qui s'effectue déjà depuis plusieurs années et qui accueille des auteurs du département. Des ateliers d'écriture, de dictée sont organisés en parallèle des rencontres.

Madame Poinet-Senger m'avoue être relativement inquiète pour l'avenir de la commune. Le regroupement des collectivités semble être l'élément le plus inquiétant pour elle. Cependant, en s'entretenant avec elle, on ressent sa volonté d'agir, et de mettre en place des actions permettant de valoriser tout le potentiel de son territoire.



Griffe

Quelques éléments récapitulatifs :

AGRICULTURE	PATRIMOINE / ENVIRONNEMENT
EFFECTIF AGRICULTEUR : 3	BATIMENTS HISTORIQUES : - Le Temple protestant - L'église
LABEL : Non	PETIT PATRIMOINE : - Le four à pain communal - Le griffe
ACTIVITES D'AGRITOURISME SUR LA COMMUNE ? Non	

MOULEZAN

Situation de la commune :

- ❖ 635 habitants (Recensement 2015)
- ❖ Superficie : 11,39km²
- ❖ Maire : Monsieur Pierre LUCCHINI



• Patrimoine bâti & naturel :

Initialement nommé Molesano, le nom de la commune est issu du nom d'un gallo-romain, Molisius. On retrouve d'ailleurs une ancienne carrière romaine au cœur du bois des Lens, qui se situe à proximité du village.



Eglise

Le patrimoine présent dans le centre de Moulézan date cependant d'une époque postérieure. On peut notamment y trouver une église, construite aux alentours de 1790. Elle dépendait de l'abbaye de Saint-Gilles. Occupée tout d'abord par des moines, elle fut ensuite mise sous la responsabilité d'un prêtre. Elle servit ensuite lors de la guerre des camisards à entreposer les vivres et les munitions. Les habitants s'y refugiaient également en cas d'attaques. Rénovée, l'église est aujourd'hui en bon état.

Outre ce monument, on retrouve du petit patrimoine sur le territoire communal dont

notamment une croix, un puits et un moulin à vent, qui fait l'objet d'un projet de rénovations. Ses ruelles étroites sont également caractéristiques des communes du sud.

Située à proximité du bois des Lens, Moulezan bénéficie d'un cadre environnemental très apprécié. Pour monsieur Lucchini, cet espace naturel est à préserver. Il souhaiterait le faire davantage connaître grâce à des circuits de randonnées sur le territoire qui valoriseraient aussi le patrimoine local.

- Agriculture et vie culturelle :

Des manifestations locales permettent déjà de faire connaître les produits locaux, comme la Saint Vincent des Leins. Créée par l'ancienne communauté de commune de Leins Gardonnenque, cette manifestation tourne sur les différents villages du territoire et propose des dégustations de vins.

Les agriculteurs sont d'ailleurs peu nombreux sur la commune. Ils ne sont que six et produisent essentiellement du vin ainsi que quelques productions maraîchères. La ferme Malaval propose d'ailleurs aux particuliers de venir sur l'exploitation cueillir des produits de saison.



Porte de l'église

Quelques éléments récapitulatifs :

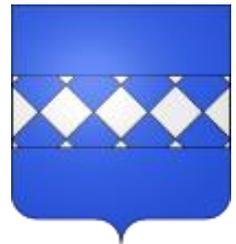
AGRICULTURE	PATRIMOINE / ENVIRONNEMENT
EFFECTIF AGRICULTEUR : 6	BATIMENTS HISTORIQUES : - Eglise - Mairie
LABEL : Non	PETIT PATRIMOINE : - Croix - Puits - Moulin à vent
ACTIVITES D'AGRITOURISME SUR LA COMMUNE ? Oui, Ferme Malaval	

MONTAGNAC



Situation de la commune :

- ❖ 224 habitants (Recensement 2015)
- ❖ Superficie 8,68 km²
- ❖ Maire : Monsieur Daniel MARQUET



Rencontre avec Monsieur MARQUET, maire de Montagnac :

J'ai pu rencontrer monsieur Marquet, le 06 septembre au matin. Ancien hameau de la commune de Moulézan, Montagnac est devenu un village à part entière en 1947.

Située sur le point culminant du massif des Lens, on peut observer de magnifiques panoramas sur la plaine gardoise ainsi que sur une partie des Cévennes. Le patrimoine observable de la commune est peu conséquent. Certains éléments du petit



patrimoine, tels que les puits ont disparu, écroulé ou bouché pour raisons de sécurité. Montagnac a cependant conservé son église, qui se situe dans le cœur du village.

Le véritable atout de la commune repose sur sa position géographique, située dans un cadre environnemental privilégié, au cœur du bois des Lens.

Celui-ci constitue d'ailleurs pour monsieur Marquet, un « *poumon vert entre les Cévennes et la mer* » et doit donc être préservé.

Il souhaiterait que se développent sur ce territoire des activités de plein air. Le bois est déjà traversé par des chemins de randonnées, initiés par l'ancienne communauté de commune de Leins Gardonnenque. Mais de nouveaux parcours seraient intéressant à mettre en place, afin de valoriser les multiples éléments patrimoniaux présent sur le bois (four, puits, carrière). Cependant, 90% des bois appartiennent à des particuliers, il est donc compliqué d'initier ces parcours. La commune de Combas a toutefois commencé à réfléchir à des activités possibles sur les bois.

Montagnac, située en territoire viticole, possède sa propre cave à vin avec la référence de « Vin Pays D'Oc ». Trois agriculteurs sont présents sur la commune, 80% de leur production étant consacré à la viticulture, le reste étant constitué de production céréalière.

Quelques éléments récapitulatifs :

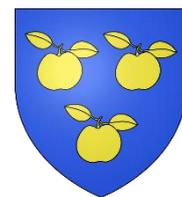
AGRICULTURE	PATRIMOINE / ENVIRONNEMENT
EFFECTIF AGRICULTEUR : 3	BATIMENTS HISTORIQUES : - L'église
LABEL : Oui, Vin Pays D'Oc	PETIT PATRIMOINE :
ACTIVITES D'AGRITOURISME SUR LA COMMUNE ? Non	

PARIGNARGUES



Situation de la commune

- ❖ 593 habitants (Recensement 2015)
- ❖ Superficie : 11,01km²
- ❖ Maire : Monsieur Ivan COUDERC



J'ai pu rencontrer monsieur Couderc le 27 août 2018. Natif de la commune, il a pu me présenter Parignargues, commune riche en patrimoine. Celle-ci possède ses propres armoiries, un blason d'azur avec trois pommes d'or. L'azur signifiant la pureté du ciel, et les pommes seraient celles du jardin des Hespérides, les filles d'Atlas.

- Patrimoine bâti, naturel :



Campanile de Parignargues

On peut observer une église du XII^{ème} siècle qui se trouve dans le cœur du village. Elle possède encore des mâchicoulis, fait rare. Elles sont deux dans le Gard à présenter ces caractéristiques.

On trouve également un temple, et un campanile, qui fait l'objet d'une démarche pour devenir monument historique. Une grande horloge est de même observable. Elle se trouve en haut d'une tour de 15 mètres, construite en 1848.

Parignargues a également conservé son griffe, qui, construit en 1897 se trouve sur la place devant la mairie.

Il alimentait le lavoir qui se situe quelques mètres plus bas.

De même, un ancien four communal qui fut construit en 1200, se trouve au cœur du village. Il doit cependant faire l'objet d'une rénovation.

L'ancienne cure est toujours en état, elle est actuellement utilisée pour l'accueil des loisirs.

Aux alentours on retrouve de nombreux moulins à vent, des capitelles, mais également du petit patrimoine tels que des croix ou encore des vestiges de villa romaines¹.



Lavoir de Parignargues

- Vie culturelle & animation :

La commune de Parignargues propose de nombreuses animations, tel que la fête de la Saint-Jean, la fête de Noël, ainsi qu'une fête votive et son revivre. Elle organise pour cette dernière des inter-villages avec les communes avoisinantes, grâce à des arènes démontables mis à disposition par Nîmes Métropole.

¹ Non classés



Temple de Parignargues

La commune se situe à proximité des chemins de randonnées mis en place par l'ancienne communauté de communes de Leins Gardonnenque, mais également par la Route du Sel en provenance d'Aigues-Mortes.

Les visiteurs peuvent séjourner sur la commune, dans un gîte, qui propose une douzaine de chambres. Cependant aucun point de restauration n'est proposé. Monsieur Couderc souhaiterait mettre en place un établissement multi-service qui proposerait des produits locaux.

Quelques éléments récapitulatifs :

AGRICULTURE	PATRIMOINE / ENVIRONNEMENT
EFFECTIF AGRICULTEUR : 1	BATIMENTS HISTORIQUES : - Eglise - Temple - Campanile
LABEL : Non	PETIT PATRIMOINE : - Croix - Griffe - Moulin à vent - Lavoir - Four communal - Vestiges villa romaines

	- Capitelles
ACTIVITES D'AGRITOURISME SUR LA COMMUNE ? Non	

SAINT-BAUZÉLY



Photo par Jean-Michel André, source : www.mairiesaintbauzely.fr

Situation de la commune :

- ❖ 585 habitants (recensement 2015)
- ❖ Superficie : 5 km²
- ❖ Maire : Monsieur Daniel VOLEON



- Patrimoine bâti & naturel :

J'ai rencontré Monsieur Daniel Voléon le jeudi 2 août 2018 à la mairie. Il m'a présenté la commune et notamment ses richesses patrimoniales. De taille modeste, Saint-Bauzély possède tout de même quelques éléments architecturaux notables. Ceux-ci m'ont été notamment présentés par Jean-Pierre James qui nous a rejoint au cours de l'entretien. Membre du syndicat des eaux, il s'intéresse à l'Histoire de la commune. Il a d'ailleurs rédigé deux écrits, qu'il m'a communiqué. L'un décrit l'Histoire de l'école de Saint-Bauzély depuis 1884, l'autre se concentre sur l'Histoire du Temple et énumère également les éléments remarquables sur la commune. Il travaille actuellement sur l'élaboration d'un autre document traitant de la gestion de l'eau sur la commune.

Monsieur Voléon et Monsieur James m'ont donc décrit l'histoire de la commune.

Saint-Bauzély est une commune très ancienne, qui s'appelait à l'origine, en 1314, « ecclésiastion de Sancto Baudilio ». Son appellation a évolué au fil des années pour aboutir en 1793 à son nom actuel de Saint-Bauzély.

On retrouve sur la commune un Temple, qui se trouve être une ancienne église romane. Elle demeura la propriété du prieuré de la commune jusqu'en 1789, année de sa mise en vente. L'église fut par la suite désaffectée et servit de grange et de basse-cour jusqu'en 1802, où elle fut léguée au culte protestant et devint donc un temple.

Celui-ci a conservé des ornements tels qu'une colonnette encadrant les ouvertures, un tour de porte mais également une tête humaine sur le mur extérieur de la nef, au-dessus de l'arcade. Il ne remplit cependant pas les critères pour être classé en tant que monument historique.

On retrouve également sur la commune plusieurs puits « 50 chez des particuliers tous répertoriés », mais aussi des pierres de réemplois datant de l'époque Gallo-Romaine que l'on retrouve dans le mur de l'école. Les traces de l'ancien lavoir de la commune peuvent également être observés.

Un site archéologique se trouve aussi sur la commune. Le Champ Garimond, classé réserve naturelle volontaire regroupe des restes de mammifères fossilisés datant d'environ 35 millions d'années avant notre ère.

Au-delà de son patrimoine bâti, la commune située à la lisière du bois des Lens bénéficie d'un cadre de vie très appréciable. Son territoire est maillé par de nombreux chemins de randonnée institués par l'ancienne communauté de communes de Leins Gardonnenque. Leur gestion est aujourd'hui assurée par la communauté d'agglomération Nîmes Métropole.

- Vie culturelle & agriculture :

En complément de son patrimoine, Saint-Bauzély propose plusieurs manifestations. Monsieur Voléon m'a notamment cité la traditionnelle fête votive, organisée dans chaque village du territoire. Mais également le téléthon et un marché du terroir qui se déroule le dernier week-end d'avril. Ce dernier permet de mettre en avant les produits des agriculteurs locaux.

La commune en recense d'ailleurs cinq sur son territoire. Ils produisent essentiellement du vin et bénéficie de plusieurs appellations comme l'Indication Géographique Protégée (IGP) Cévennes. Le domaine des Loubatières a notamment remporté de nombreuses récompenses comme le prix Merlot 2006, la Médaille d'Argent au concours Général Agricole de Paris, Médaille d'Or au concours des Vignerons Indépendants. Ils organisent des visites de la cave et proposent des dégustations sur le domaine.

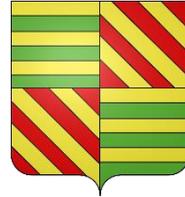
Quelques éléments récapitulatifs :

AGRICULTURE	PATRIMOINE / ENVIRONNEMENT
EFFECTIF AGRICULTEUR : 5	BATIMENTS HISTORIQUES : - Le temple
LABEL : Oui, Indication Géographique Protégée	PETIT PATRIMOINE : - Pierres tombales romaines - Puits - Tête de gargouille - Calvaire
ACTIVITES D'AGRITOURISME SUR LA COMMUNE ? Oui (Domaine des Loubatières)	

SAINT-GÉNIÈS DE MALGOIRES

Situation de la commune :

- ❖ 2 975 habitants (Recensement 2015)
- ❖ Superficie : 11,54 km²
- ❖ Maire : Monsieur Michel MARTIN



Rencontre avec monsieur Martin, maire de Saint-Génies de Malgoires :

J'ai rencontré monsieur Martin le 05 septembre 2018 au matin. Originaire de la Grand-Combe, monsieur Martin est élu depuis 5 mandats, dont deux en tant que maire. Très impliqué, il m'a expliqué que le patrimoine de la commune est recensé et promu par l'association culturelle Amphore, dirigée par madame Macquart.

Saint-Génies de Malgoires a conservé ses deux lieux de cultes, le temple et l'église, situés dans le cœur du village. On retrouve à proximité de nombreuses capitelles mais également des moulins à vent qui ont été restaurés.

- Vie culturelle & agriculture :

Labellisé village fleuri depuis 5 ans, la commune a obtenu sa première fleur cette année. Monsieur Martin cherche à faire de Saint-Génies de Malgoires un lieu agréable pour ses habitants. Il compte notamment décorer le rond-point du village afin qu'il soit lié à la culture locale. Il souhaiterait y intégrer un objet symbolique rappelant l'esprit taurin et viticole qui caractérise la commune.

En effet, Saint-Génies de Malgoires est très imprégné de culture taurine. Elle organise notamment chaque année le festival de film taurin et camarguais qui est très populaire et attire plusieurs centaines de personnes.

Commune agricole, Saint Génès de Malgoires possède sa propre cave coopérative, qui traite l'essentiel des productions viticoles locales. La commune regroupe une quinzaine d'agriculteurs, dont deux jeunes exploitants qui sont prêts à reprendre l'activité de leurs parents. Monsieur Martin s'inquiète de la faible volonté des jeunes de s'impliquer dans ce domaine d'activité, qui risque, à terme de périliter. Cependant, la meilleure qualité des vins actuels lui fait espérer que l'agriculture ne disparaîtra pas.

L'essentiel des exploitations est dédié à la viticulture mais on retrouve également du maraichage et de l'élevage équin.



Temple de Saint- Génès de Malgoires

La cave coopérative, accompagnée par la caisse locale du Crédit Agricole et l'association Amphore, organise depuis trois ans une balade vigneronne le premier samedi du mois de juin. Les participants se réunissent devant la cave et vont se balader, à pieds ou à vélo, sur les circuits traversant les exploitations locales. Une dégustation est également proposée à la cave. Monsieur Martin qui désire que ces manifestations perdurent souhaiterait que la communauté d'agglomération Nîmes Métropole intègre ces circuits dans ses propositions de chemins de randonnées. Les circuits concert du festival de jazz organisée par la métropole vont notamment donner lieu à des dégustations de produits locaux permettant ainsi de faire les faire connaître.

Quelques éléments récapitulatifs :

AGRICULTURE	PATRIMOINE / ENVIRONNEMENT
EFFECTIF AGRICULTEUR : Quinzaine	BATIMENTS HISTORIQUES : - Le Temple protestant - L'église
LABEL :	PETIT PATRIMOINE : - Croix
ACTIVITES D'AGRITOURISME SUR LA COMMUNE ? Oui, balade vigneronne organisée par la cave coopérative et l'association Amphore	

SAINT-MAMERT DU GARD

Situation de la commune :

- ❖ 1612 habitants (Recensement 2015)
- ❖ Superficie : 14,35 km²
- ❖ Maire : Monsieur Jean-Rémy SOLANA



• Patrimoine bâti & naturel :



Fontaine de Saint-Mamert

J'ai rencontré monsieur Solana le 06 septembre 2018. Il été accompagné par les membres de l'association « Mémoire de Saint-Mamert » qui a été créé il y a 4 ans. Cette association recense l'ensemble des éléments patrimoniaux présents sur la commune. Elle organise également des évènements (expositions, conférences, etc.) permettant de valoriser les richesses de la commune. Très active, elle fouille le territoire afin de trouver de nouveaux éléments de patrimoine. Elle a ainsi découvert un oppidum dans les garrigues, qui attend d'être expertisé.

La commune de Saint-Mamert, très riche en patrimoine possède trois bâtiments inscrit au patrimoine historique : la fontainen datant de 1850, qui se trouve sur la place devant la mairie, le monument aux morts datant de 1921, ainsi qu'une statue de femme en marbre.

L'église de la commune quant à elle, n'est pas classée, mais elle se trouve en très bon état. Elle a été restaurée au début des années 2000 après avoir été frappé par la foudre. Par la même occasion, la commune a décidé de rénover le temple la même année.



Église de Saint-Mamert



Monument aux morts de Saint-Mamert

On retrouve également dans le cœur du village un lavoir. L'association Mémoire de Saint-Mamert souhaiterait le remettre en fonctionnement, mais cela nécessiterait la mise en place de grilles de sécurité.

Le petit patrimoine non classé est également bien présent aux alentours avec, notamment, deux capitelles en très bon état, dont l'une possède un abri pour un âne. Il existe à Saint Mamert des vestiges de constructions romaines, un four, qui a été bouché provisoirement pour le préserver, une maison et un hangar romain.

Les garrigues entourant Saint Mamert abritent également des gisements vieux de 40 millions d'années. Situé sur la plaine de Raubiac ce site confidentiel² n'est pas encore classé, et l'urgence serait de protéger les vestiges des vols. On trouve également des grottes préhistoriques de Bracassar.

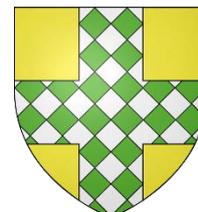
L'association Mémoire de Saint-Mamert a mis en place un circuit permettant de faire le tour du patrimoine de la commune. Les différents sites sont numérotés sur un plan, et des plaques explicatives ont été installées devant les bâtiments. Les promeneurs ont à leur disposition un dépliant descriptif où se trouve le plan, ainsi qu'un code barre leur permettant un accès direct au site de l'association, plus riche en informations.

² Sa localisation précise n'est pas indiquée, les restes seraient d'ailleurs ensevelis en grande partie

SAUZET

Situation de la commune :

- ❖ 740 habitants (Recensement 2015)
- ❖ Superficie : 6,7km²
- ❖ Maire : Monsieur Joseph ARTAL



J'ai fait la rencontre de monsieur Artal le 30 août. Elu depuis 34 ans sur la commune, d'abord en tant que 1^{er} adjoint puis en tant que maire, il connaît sa commune par cœur. Il a ainsi pu me détailler les biens patrimoniaux qu'on peut y observer.

• Patrimoine bâti & naturel :

Il m'a tout d'abord parlé du temple, situé dans le cœur du village. Toujours en fonctionnement, celui-ci accueille actuellement les cultes protestants mais également les cultes catholiques. Une messe y est organisée une fois par mois.

Au-delà de ce monument, Sauzet possède plutôt du petit patrimoine tels que des fontaines ou encore des puits qui ont été aménagés. Deux puits ont d'ailleurs été décorés avec des éléments de pierres et de fer (voir photo ci-contre). Une source coule toujours au niveau du puit des bassinet.



Puit redécoré au cœur de la commune de Sauzet

On retrouve également des arceaux, dont certains sont habités. Ils sont notamment observables au niveau des rues entourant le temple (rue Mirambolle, rue Barbier). Un porche a également été rénové dans le cœur du village, à la rue des mas. Tous ces éléments permettent à Sauzet de préserver son architecture caractéristique des villages du sud.

Le charme de la commune est d'ailleurs accentué par sa position sur une colline, qui lui offre une vision dégagée sur la plaine, ainsi que de merveilleux points de vue. Cette localisation en

fait un lieu privilégié pour les balades organisées sur le territoire. Les éventuels visiteurs pourront y trouver des gîtes pour y séjourner. Malheureusement, monsieur Artal déplore qu'aucun point de restauration ne soit en place sur la commune.

- Agriculture :



Fontaine de Sauzet

Depuis les différents parcours de randonnées, on peut également observer les terres agricoles qui entourent la commune. La majorité sont en jachère, mais certaines sont cultivées par les quelques agriculteurs de Sauzet. Ils ne sont que trois sur la commune, tournés sur la viticulture, mais également sur le maraichage et la culture de céréales. L'un d'entre eux, l'EARL Les Pins tenu par la famille Saurin, appartient d'ailleurs au réseau Bienvenue à la ferme et propose en période estivale la vente de légumes sur un stand en bord de route.

Monsieur Artal regrette que l'activité agricole ne soit plus que minoritaire sur le territoire et espère que des jeunes se lanceront dans ce secteur. Il est d'ailleurs assez pessimiste pour l'avenir des petites communes comme Sauzet et craint leur disparition.

Quelques éléments récapitulatifs :

AGRICULTURE	PATRIMOINE / ENVIRONNEMENT
EFFECTIF AGRICULTEUR : 3	BATIMENTS HISTORIQUES : - Temple
LABEL : Non	PETIT PATRIMOINE : - Puits - Fontaine

	- Arceaux - Porche
ACTIVITES D'AGRITOURISME SUR LA COMMUNE ? Non	

SYNTHESE :

Les entretiens effectués auprès des élus du territoire ont permis de mettre en avant la multitude d'éléments de petit patrimoine présent sur la zone.

Ces communes ont pour leur majorité conservé un cœur de village typique des communes du sud, avec des rues étroites et sinueuses, menant aux églises et temples des villages.

On peut également retrouver des châteaux d'eau et des moulins à vents. Cependant les bâtiments historiques sont plutôt rares. Nombreux d'entre eux ont été détruits lors d'événements historiques, comme les guerres de religion, et n'ont jamais été reconstruits.

Néanmoins, des éléments de petit patrimoine sont régulièrement présents dans les communes. Notamment les griffes, et fontaine à eau, dont certaines sont toujours en fonctionnement. Mais aussi de nombreux calvaires qui sont situés à plusieurs endroits des communes.

Les alentours des villages regroupent plusieurs capitelles, dans un état plus ou moins satisfaisant. On retrouve également de nombreux points de vue qui permettent d'admirer les paysages alentours.

Les élus du territoire, désireux de préserver leurs richesses patrimoniales, tout en les valorisant suggère différents moyens permettant de rendre la zone attractive. L'idée la plus répandue consiste à multiplier les chemins de randonnées sur le territoire. Ceux-ci devraient permettre de créer un maillage permettant de mettre en avant les éléments patrimoniaux du territoire. Chaque élément de patrimoine étant référencé sur une carte avec des informations relatives à son histoire. L'un des élus a également proposé que des plaques informatives soient placées sur le patrimoine bâti, afin de renseigner les passants sur l'Histoire

ENTRETIENS AVEC LES AGRICULTEURS DU TERRITOIRE

FICHE DE PRÉSENTATION DE MONSIEUR MICKAËL FABRE :

Monsieur FABRE, agriculteur de 43 ans, a repris l'exploitation familiale en 1999, sur la commune de Gajan.

L'activité familiale était initialement dédiée à la culture viticole, elle s'est ensuite diversifiée au fil des années. Actuellement, l'exploitation de 130 hectares repose majoritairement sur l'élevage de taureaux de race espagnole. Ceux-ci sont en partie nourris grâce aux céréales (paille, foin, orge) cultivés sur la propriété. La vigne dont la récolte est apportée à la cave coopérative de Saint-Géniès de Malgoires, est un complément non négligeable à l'activité.

Monsieur FABRE collabore également avec Sud Céréales à Saint Chaptes pour la gestion de sa production de céréales.

Appartenant au réseau *Bienvenue à la Ferme*, il commercialise sa production taurine dans la boutique paysanne *Lo Pais* à Nîmes. Il y propose de la viande sous vide, de la charcuterie mais également des conserves telles que les terrines. Grâce à ce réseau, Monsieur FABRE participe à des manifestations culturelles, comme prochainement, la *Féria des vendanges*. Un stand *Bienvenue à la Ferme* y propose des produits locaux et permet de faire connaître les agriculteurs.

La boutique *Lo Pais* participe également à la reconnaissance de ces exploitants. Elle organise régulièrement des événements à thèmes, telle que la *soirée guinguette et printemps à Lopais*, qui a lieu en mars, et qui permet de mettre en avant la production des agriculteurs locaux.

C'est au travers de ces deux réseaux que Monsieur FABRE propose sa production aux particuliers. Il n'organise pas de vente directe sur son exploitation. Il destine cependant la majorité de sa production de viande aux boucheries locales (La Calmette, Anduze, etc.). Interagir avec ces acteurs est plus rapide et moins aléatoire que la vente aux particuliers.

L'exploitation de Monsieur Fabre, qui n'est pas signalée sur le territoire, est partagée entre les paysages de plaines et de Garrigues. Elle se situe à proximité du Bois des Lens. De ce fait, on retrouve des chemins de randonnées aux abords de l'exploitation (notamment le GR63), mais également du petit patrimoine, telle que des capitelles.

Monsieur FABRE a remarqué qu’au cours de ces dernières années, les terres agricoles ont disparues les unes après les autres. Elles représentaient environ 90% de la plaine du territoire, dorénavant, elles seraient moins de 50%. Parallèlement à ce phénomène, monsieur Fabre a remarqué une urbanisation croissante, notamment autour de la commune.

Dans le cadre d’un projet de développement local, il imagine la mise en place d’un lieu (exemple : plan d’eau accessible pour la baignade), qui permettrait d’attirer des flux touristiques. Il estime que sans infrastructure d’envergure, les individus ne se déplaceront pas jusqu’au cœur du territoire pour y découvrir du petit patrimoine ou déguster quelques mets artisanaux. Il faudrait donc leur proposer une activité attractive, qui les pousserait à se déplacer, et qui les conduirait par la suite à consommer des produits locaux et visiter les communes du territoire.

Il a bien conscience que ce projet nécessite un investissement très conséquent en termes d’ingénierie, mais il suppose que ce serait un projet néanmoins judicieux pour rendre le territoire attractif.

Quelques éléments récapitulatifs :

<p>ADRESSE : Mr Mickaël FABRE Quartier de Gajanet 30730 GAJAN</p>	<p>SERVICES PROPOSÉS SUR L’EXPLOITATION : Non</p>
<p>TYPE DE PRODUCTION : - Élevage bovin (activité principale) - Viticulture - Céréales</p>	<p>LABELS : Non</p>
<p>MODE DE COMMERCIALISATION : - Boutique paysanne Lo Pais à Nîmes - Réseau <i>Bienvenue à la ferme</i></p>	<p>ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : + <u>Sur l’exploitation</u> : Non + <u>Autour de l’exploitation</u> : Capitelles & patrimoine de la commune de Gajan</p>

FICHE DE PRÉSENTATION DE MONSIEUR RIGOTARD :

Monsieur Olivier RIGOTARD, âgé de 43 ans, est un producteur de fromage de chèvre qui fait également de l'affinage. Il dirige la Fromagerie des Loubes qui se situe à la sortie de Montignargues.

Créé par son père, Olivier RIGOTARD a repris l'exploitation familiale en 2017. Il y travaille avec sa femme, qui fait la comptabilité de l'entreprise.

Labellisé AOP Pélardon ainsi que Sud de France, monsieur RIGOTARD propose ses produits à la vente directe dans sa boutique. C'est un magasin d'usine, et non pas une chèvrerie plus classique, de ce fait les normes d'hygiène sont très strictes, ce qui empêche la visite du site.

La clientèle, majoritairement locale est très variée en période estivale (clientèle nationale, étrangère). En plus d'être apprécié des consommateurs, ses produits sont utilisés par différents restaurateurs locaux.

La boutique fonctionnant de façon satisfaisante, monsieur RIGOTARD n'utilise pas de communication importante. Il participe à des manifestations et occasionnellement à des émissions sur la radio sur France Bleue, mais également à TV Sud.

Quelques éléments récapitulatifs :

ADRESSE : Mr Mickaël FABRE Quartier de Gajanet 30730 GAJAN	SERVICES PROPOSÉS SUR L'EXPLOITATION : Non
TYPE DE PRODUCTION : - Élevage bovin (activité principale) - Viticulture - Céréales	LABELS : Non

MODE DE COMMERCIALISATION : - Boutique paysanne Lo Pais à Nîmes - Réseau <i>Bienvenue à la ferme</i>	ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : + <u>Sur l'exploitation</u> : Non + <u>Autour de l'exploitation</u> : Capitelles & patrimoine de la commune de Gajan
---	---

FICHE DE PRÉSENTATION DE MADAME CORALIE NOBLE :

Née en 1987, madame Coralie NOBLE cavalière professionnelle a décidé de créer le 1^{er} juillet 2011, un élevage de chevaux de Camargue à Saint Génès de Malgoires.

Elle propose également sur son exploitation une pension équine ainsi que des cours d'équitation. Les chevaux qu'elle vend sont d'ailleurs souvent acquis par ses élèves. Madame NOBLE fait en effet attention à céder les chevaux à des personnes de confiance. Sa clientèle est surtout locale, allant de Nîmes jusqu'à Alès.

Située sur les hauteurs de Saint Génès, son exploitation est partagée entre la plaine et les Garrigues. Elle est moyennement facile d'accès et n'est pas signalée sur le territoire. On retrouve à ses abords les chemins de randonnées créés par l'ancienne communauté de communes de Leins Gardonnenque. Du petit patrimoine est également observable aux abords de l'exploitation. On peut notamment retrouver des capitelles, dont deux en bon état, mais également des murs en pierre calcaire.

Madame Noble, qui est membre de l'association des éleveurs de chevaux de Camargue située à Arles, mais également de la Fédération Française d'équitation participe à des compétitions, comme le championnat de France et le championnat d'Europe. Celui lui permet notamment de faire connaître la partie enseignement de son activité.

Elle communique sur son exploitation au travers d'un site internet et d'une page Facebook régulièrement mise à jour.

Madame Noble souhaiterait proposer des services d'agritourisme sur sa propriété telle qu'une visite de l'exploitation et des balades à cheval. Pour le moment, aucun projet n'est encore lancé.

Si une activité devait se développer pour améliorer l'attractivité territoriale, madame Noble songerait à des circuits de balades permettant de faire le tour du patrimoine et de faire découvrir les produits locaux.

Quelques éléments récapitulatifs :

ADRESSE : Alexandre et Coralie NOBLE Lieu-dit les « Jonquieres » Route de Mauressargues 30190 SAINT-GENIES DE MALGOIRES	SERVICES PROPOSÉS SUR L'EXPLOITATION : Non
TYPE DE PRODUCTION : - Élevage équin - Cours d'équitation	LABELS : Non
MODE DE COMMERCIALISATION :	ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : + <u>Sur l'exploitation</u> : Non + <u>Autour de l'exploitation</u> : Capitelles

FICHE DE PRESENTATION DE MONSIEUR EDOUARD

FUENTES :

Monsieur FUENTES, éleveur de 64 ans a créé son exploitation en 1985. Passionné par la culture équine et par son attachement à ses racines espagnoles, monsieur FUENTES s'est spécialisé dans l'élevage de chevaux de pure race espagnole.

Son exploitation, se situe dans sa commune de résidence, à Saint-Géniès de Malgoires. Elle se trouve en plaine, et bordée par des chemins de randonnée. Elle n'est cependant pas signalée sur le territoire. On peut retrouver aux alentours des moulins qui sont entretenus par la commune.

Les chevaux de l'élevage de monsieur FUENTES participent régulièrement à des championnats et remportent de nombreux prix tel que les titres de meilleur élevage au championnat de France et de Belgique mais également des médailles au championnat d'Europe.

Monsieur FUENTES communique sur son exploitation au travers d'un site internet, mais également au travers des journaux, qui lui permettent de faire connaître son élevage et de vendre ses poulains. De plus, il participe à des manifestations locales telles que la journée des enfants à Saint Chaptès ou encore le festival du film taurin et Camarguais à Saint-Géniès de Malgoires.

Il ne propose pas actuellement de services d'agritourisme sur son exploitation mais n'est pas opposé à leur mise en place.

Quelques éléments récapitulatifs :

ADRESSE : Mr Edouard FUENTES 18 Quart Gousat 30190 SAINT GENIES DE MALGOIRES	SERVICES PROPOSÉS SUR L'EXPLOITATION : Non
TYPE DE PRODUCTION : - Élevage équin	LABELS : Non

MODE DE COMMERCIALISATION : - Site internet (www.yeguadafuentes.com) - Réseau sociaux	ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : + <u>Sur l'exploitation</u> : Non + <u>Autour de l'exploitation</u> : Moulin à vent
--	--

SYNTHESE :

Le territoire choisi, situé au bord du bois des Lens est une ancienne terre agricole où l'on retrouvait surtout de nombreux viticulteurs. Le domaine agricole s'étant fragilisé dans cette zone, mais également à l'échelle nationale, le nombre d'exploitants a, au fil des années, diminué, pour ne devenir qu'une proportion marginale de la population active présente sur le territoire. Ce dernier étant situé à mi-chemin entre deux pôles urbains importants et croissants, Nîmes et Alès, il tend à devenir un territoire résidentiel conséquent. Traversé par la nationale 106, devenue depuis 2008 une voie rapide, il connaît une urbanisation progressive qui vient empiéter sur les terres agricoles.

Cependant, malgré cette situation difficile, on trouve toujours des exploitants agricoles qui perdurent sur le territoire. La majorité s'est tournée vers la viticulture mais on retrouve également du maraîchage et de l'élevage (équin et bovin).

Eparpillées sur le territoire, les exploitations ne sont pas toujours signalées. Cela étant notamment lié au fait que peu d'entre-elles proposent des services (ventes, visites) sur leur exploitation. Cependant, cette initiative d'agritourisme semble en intéresser certains. Parmi les agriculteurs interrogés nous pouvons par exemple citer monsieur FUENTES, et plus particulièrement madame NOBLE. Celle-ci souhaiterait développer des balades à cheval ainsi que la visite de son exploitation. Cependant aucune démarche n'est encore lancée.

En raisonnant à une échelle un peu plus large sur le territoire, les agriculteurs interrogés désireraient mailler la zone avec des circuits permettant de faire le tour du patrimoine local mais également de faire découvrir les produits locaux, grâce à de la vente directe sur les exploitations.

Selon monsieur FABRE, il faudrait essayer d'être encore plus ambitieux et trouver une activité, une infrastructure, qui attireraient les flux touristiques. Ceux-ci iraient par la suite découvrir les richesses du patrimoine.

CONCLUSION :

Zone résidentielle attractive depuis quelques années, le périmètre étudié dans ce rapport bénéficie d'une localisation privilégiée entre les pôles urbains de Nîmes et d'Alès.

Cependant, au-delà de cette caractéristique, le secteur étudié possède de nombreux éléments patrimoniaux observables, comme les cœurs de villages qui ont conservé les temples et les églises.

Néanmoins, la zone est surtout riche en patrimoine vernaculaire, tels que les calvaires ou encore les capitelles. Elles servaient autrefois d'abris mais aussi de remise à outils. Ces éléments dont le nom est d'origine nîmoise, sont caractéristiques des garrigues du Gard et témoignent de l'authenticité du territoire.

Situés au cœur du bois des Lens ou à proximité des communes, ces éléments vernaculaires sont des symboles de la région qui devraient être mis en avant pour les visiteurs et les résidents.

Certains élus, souhaiteraient ainsi, dans une démarche de promotion du territoire, créer des circuits, permettant de faire le tour de ces éléments patrimoniaux, et d'en connaître l'histoire.

Afin de les rendre plus ludiques, ces circuits, qui mailleraient l'ensemble du périmètre, pourraient être proposés au travers d'une application spécialisée, qui faciliterait leur localisation et la diffusion d'informations. Cette application permettrait aussi de communiquer sur les éventuelles manifestations culturelles, sportives, se trouvant à proximité, mais également sur les points de restauration et d'hébergements disponibles à proximité. L'utilisateur pourrait de ce fait retrouver sur un seul support les informations essentielles lors de son passage.

L'application pourrait également mentionner les exploitants proposant des activités d'agritourisme (vente directe, visite de l'exploitation, etc.) et les points de vente proposant des produits locaux.

Certains élus ont également suggéré, dans une démarche de valorisation du patrimoine, d'installer des plaques explicatives sur les monuments, afin de faciliter la connaissance de leur histoire.

Table des matières

REMERCIEMENTS :	2
SOMMAIRE :	3
INTRODUCTION :	4
ZONE ETUDIEE :	5
ENTRETIENS AVEC LES ELUS DU TERRITOIRE	6
CANNES ET CLAIRAN	7
Situation de la commune :	7
Rencontre avec madame AUBRY, maire de Cannes et Clairan :	7
FONS-OUTRE-GARDON	10
Situation de la commune :	10
• Patrimoine bâti & naturel :	10
• Vie culturelle et animation :	11
• Agriculture :	11
Quelques éléments récapitulatifs :	12
GAJAN	13
Situation de la commune :	13
Rencontre avec Monsieur Poudevigne, maire de la commune de Gajan :	13
• Patrimoine bâti et naturel :	14
• Agriculture :	15
LA ROUVIERE	17
Situation de la commune :	17
• Patrimoine bâti & naturel :	17
MAURESSARGUES	20
Situation de la commune :	20
Rencontre avec Monsieur BERTIER, maire de Mauressargues :	21
MONTIGNARGUES	24
Situation de la commune :	24
• Patrimoine bâti & naturel :	24
• Vie culturelle & animations :	26
Quelques éléments récapitulatifs :	27
MOULEZAN	28
Situation de la commune :	28
• Patrimoine bâti & naturel :	28

• Agriculture et vie culturelle :.....	29
MONTAGNAC	31
Situation de la commune :.....	31
Rencontre avec Monsieur MARQUET, maire de Montagnac :.....	31
PARIGNARGUES	34
Situation de la commune	34
• Patrimoine bâti, naturel :.....	35
• Vie culturelle & animation :.....	35
SAINT-BAUZÉLY	38
Situation de la commune :.....	38
• Patrimoine bâti & naturel :.....	39
• Vie culturelle & agriculture :.....	40
SAINT-GÉNIÈS DE MALGOIRES	42
Situation de la commune :.....	42
Rencontre avec monsieur Martin, maire de Saint-Géniès de Malgoires :.....	42
• Vie culturelle & agriculture :.....	42
SAINT-MAMERT DU GARD	45
Situation de la commune :.....	45
• Patrimoine bâti & naturel :.....	45
SAUZET	47
Situation de la commune :.....	47
• Patrimoine bâti & naturel :.....	47
• Agriculture :.....	48
SYNTHESE :.....	50
ENTRETIENS AVEC LES AGRICULTEURS DU TERRITOIRE	51
FICHE DE PRÉSENTATION DE MONSIEUR MICKAËL FABRE :.....	52
FICHE DE PRÉSENTATION DE MONSIEUR RIGOTARD :.....	54
FICHE DE PRÉSENTATION DE MADAME CORALIE NOBLE :.....	56
FICHE DE PRESENTATION DE MONSIEUR EDOUARD FUENTES :.....	58
SYNTHESE :.....	60
CONCLUSION :.....	61
Annexes : Questionnaire proposé aux agriculteurs :.....	64

Annexes : Questionnaire proposé aux agriculteurs :

Il est possible de sélectionner plusieurs réponses.

QUEL EST LE NOM DE VOTRE EXPLOITATION ?

QUESTION 1.1. Vous êtes :

- L'exploitant(e)
- Le (la) conjoint(e) de l'exploitant
- Autre

QUESTION 1.2. QUELLE EST VOTRE ANNEE DE NAISSANCE ?

QUESTION 1.3. POUVEZ-VOUS EXPLIQUER VOTRE PARCOURS EN QUELQUES MOTS ?

QUESTION 1.4. COMMENT AVEZ-VOUS LANCÉ VOTRE ACTIVITÉ ?

- Reprise de l'entreprise familiale
- Rachat d'une entreprise déjà existante
- Création d'entreprise
- Autre

QUESTION 1.5. DANS QUELLE COMMUNE SE SITUE VOTRE EXPLOITATION ?

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE LOCAL

QUESTION 1.1.1. DIRIEZ-VOUS QUE L'ACCÈS À VOTRE EXPLOITATION EST PLUTÔT:

- Facile
- Moyennement facile
- Difficile

POUVEZ-VOUS PRÉCISER QUEL TYPE D'ACCÈS PERMET DE SE RENDRE SUR VOTRE EXPLOITATION :

QUESTION 1.1.2. VOTRE EXPLOITATION SE SITUE:

- En plaine
- En Garrigue
- À proximité du Bois des Lens
- À proximité du Gardon
- En plaine
- En Garrigue
- À proximité du Bois des Lens
- À proximité du Gardon

QUESTION 1.1.3. AVEZ-VOUS NOTÉ DES ÉVOLUTIONS PARTICULIÈRES DU PAYSAGE ENTOURANT VOTRE EXPLOITATION CES DERNIÈRES ANNÉES (URBANISATION, DÉFRICHAGE, ETC.) ?

QUESTION 1.1.4. VOTRE EXPLOITATION EST-ELLE BIEN SIGNALÉE SUR LE TERRITOIRE (INDICATION DE SA LOCALISATION, DE SA PRODUCTION, ETC.)

- Pas signalé
- Moyennement signalée
- Très bien signalée

QUESTION 1.1.5. EXISTE-T-IL DES CHEMINS DE RANDONNÉES AUX ABORDS DE VOTRE EXPLOITATION ?

- Oui
- Non

QUESTION 1.1.6. QUE CONSTITUE POUR VOUS LA PROXIMITÉ AVEC LE BOIS DES LENS (ATOUT, CONTRAINTE, ETC.)? POUR QUELLES RAISONS ?

CONTEXTE PATRIMONIAL DE L'EXPLOITATION

QUESTION 1.2.1. QUELS ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX OU ENVIRONNEMENTAUX, RETROUVE-T-ON SUR VOTRE EXPLOITATION?

Patrimoniaux :

- Croix
- Puits
- Bornes
- Capitelles
- Moulins
- Autre

Environnementaux :

- Espèces protégées
- Végétation particulière
- Autre

QUESTION 1.2.1. BIS. QUELS ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX OU ENVIRONNEMENTAUX RETROUVE-T-ON AUX ALENTOURS DE VOTRE EXPLOITATION?

Patrimoniaux :

- Croix
- Puits
- Bornes
- Capitelles
- Moulins
- Autre

Environnementaux :

- Espèces protégées
- Végétation particulière
- Autre

PARTIE II : CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPLOITATION :

QUESTION 2.1. QUELLE EST LA NATURE DE VOTRE (VOS) PRODUCTION(S) ?

QUESTION 2.2. EN QUELLE ANNÉE AVEZ-VOUS LANCÉ/ REPRIS VOTRE EXPLOITATION ACTUELLE ?

QUESTION 2.3. COMMENT POUVEZ-VOUS QUALIFIER LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE DE VOTRE EXPLOITATION AU COURS DE CES DERNIÈRES ANNÉES ?

QUESTION 2.4. DISPOSEZ-VOUS DE POINT DE VENTE EN CIRCUIT COURT ?

QUESTION 2.5. DÉTENEZ-VOUS UN OU PLUSIEURS LABELS (AOP, LABELLISATION PARTICULIÈRE) ?

Non

Oui

Si oui, pouvez-vous préciser le(s)quel(s) ?

QUESTION 2.6. VOTRE EXPLOITATION SUIT-ELLE UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Non

Oui

Si oui, précisez au travers de quels moyens (Labellisation, énergies renouvelables, etc.)

QUESTION 2.7. VOTRE EXPLOITATION EST-ELLE MEMBRE :

- Association
- Fédération
- Syndicat professionnel
- Coopérative
- Association
- Fédération
- Syndicat professionnel
- Coopérative

Pouvez-vous préciser lesquels ?

QUESTION 2.8. EN DEHORS DE CES STRUCTURES, ENTRETENEZ-VOUS UN PARTENARIAT PARTICULIER AVEC D'AUTRES PROFESSIONNELS (PRODUCTEURS, HÉBERGEURS, COMMERÇANTS, RESTAURATEURS, ETC.) ?

- Non

- Oui

Si oui, pouvez-vous préciser lesquels ?

QUESTION 2.9. À QUEL(S) TYPE(S) DE CLIENTÈLE VOUS ADRESSEZ-VOUS?

- Locale
- Départementale
- Régionale
- Nationale
- Etrangère

En cas de plusieurs réponses, quel type de clientèle constitue la part la plus importante de votre activité?

PARTIE III : SERVICES DE L'EXPLOITATION

QUESTION 3.1. QUEL(S) MODE(S) DE COMMERCIALISATION UTILISEZ-VOUS?

- Vente directe sur l'exploitation
- Marché et/ou foire
- Grande et/ou moyenne surface
- Epicerie fine
- Site internet
- Réseaux sociaux
- Coopérative

Vente par correspondance (expédition colis)

Autre :

QUESTION 3.2. PROPOSEZ-VOUS DES SERVICES PARTICULIERS SUR VOTRE EXPLOITATION (HÉBERGEMENT, DÉGUSTATION DE PRODUIT, ETC.) ?

- Non
- Oui

Si oui, quel(s) type(s) de service(s)?

- Hébergement
- Restauration
- Animation

- Visite de l'exploitation
- Hébergement
- Restauration
- Animation

Visite de l'exploitation

Si d'autre(s) type(s) de services proposé(s), pouvez-vous préciser le(s)quel(s) ?

QUESTION 3.3. CES SERVICES SONT PROPOSÉS :

- Toute l'année
- Uniquement en période estivale
- Autre :

QUESTION 3.4. POUR QUELLES RAISONS AVEZ-VOUS DÉVELOPPÉ CES SERVICES ?

QUESTION 3.5. COMMENT COMMUNIQUEZ-VOUS SUR CES SERVICES?

- Affiches/Panneaux
- Sites internet
- Réseaux sociaux
- Foires/ évènements
- Dépliants
- Autre :

QUESTION 3.6. ÊTES-VOUS ADHÉRENT À UN OFFICE DE TOURISME?

- Oui
- Non

PARTIE IV : PERSPECTIVES :

Afin de dynamiser les zones rurales et périurbaines, de nombreux territoires se tournent vers une nouvelle forme d'activité, l'agritourisme, qui met en valeur le patrimoine et

l'environnement. Elle correspond aux actions développées à l'intention des touristes dans les exploitations agricoles.

QUESTION 4.1. ENVISAGEZ-VOUS DE DÉVELOPPER DES SERVICES AGRITOURISTIQUES SUR VOTRE EXPLOITATION? PRÉCISEZ :

QUESTION 4.2. PARTICIPEZ-VOUS À UNE (DES) MANIFESTATION(S) LOCALE(S) ?

- Patrimoniale
- Culturelle
- Agricole
- Patrimoniale
- Culturelle
- Agricole

Si NON, à quel(s) type(s) de manifestation(s) souhaiteriez-vous participer ?

QUESTION 4.3. AVEZ-VOUS DES PROPOSITIONS D'ACTIONS À MENER SUR LE TERRITOIRE ?

QUESTION 4.4. AVEZ-VOUS DES REMARQUES À AJOUTER?